



M. Sylvio VAN DER PIJL  
Président du Grand Conseil coutumier  
des populations amérindiennes et bushinenges

Grand Conseil Coutumier  
1 rue Fiedmond  
BP 7008 97307

ANTOINE KARAM

Paris, le 9 mai 2019

SENATEUR  
DE LA  
GUYANE

Monsieur le Président,

C'est avec tristesse que j'ai appris le suicide tragique d'une jeune amérindienne de 26 ans, retrouvée pendue, dans une rue de la Cité Djakarta à Maripasoula.

Naturellement, je souhaite d'abord exprimer mes condoléances et ma solidarité à la famille endeuillée ainsi qu'à tous les amérindiens de Guyane meurtris par ce nouveau drame.

Mais par delà l'émotion et la colère qui envahit légitimement chacun de nous, je souhaite que nous puissions agir collectivement contre ce fléau qui s'abat depuis trop longtemps sur nos compatriotes amérindiens.

Je sais le sujet éminemment sensible et étroitement lié à la reconnaissance des droits des peuples autochtones que vous appelez de vos vœux, et pour laquelle vous connaissez mon engagement.

En tant que Président de région puis aujourd'hui comme parlementaire, je n'ai cessé d'interpeller les gouvernements successifs pour reconnaître l'histoire et les droits des peuples premiers, notamment par la ratification de la convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). En 2016, j'avais également largement soutenu la mission parlementaire demandée par le Premier ministre à la Sénatrice Aline Archimbaud ainsi qu'à la Députée Marie-Anne Chapdelaine.

Pour autant, je reste convaincu que la meilleure réponse que nous pourrions apporter à ce phénomène dramatique passera par le terrain et l'engagement concerté de tous les acteurs.

Dans cet esprit, c'est en toute humilité que je souhaite me tenir à votre entière disposition pour évoquer en profondeur le sujet avec le Grand Conseil Coutumier et réfléchir, sur la base du rapport parlementaire dont nous disposons et des initiatives

*VICE-PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DE LA  
CULTURE, DE  
L'EDUCATION ET DE LA  
COMMUNICATION*

*DELEGATION  
SENATORIALE  
OUTRE-MER*

*DELEGATION  
SENATORIALE  
AUX ENTREPRISES*



d'ores et déjà menées sur le terrain, à une solution collective pour mieux protéger nos enfants.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Antoine KARAM